

plusieurs (1), après Spon, historien de Genève, ont soutenu qu'elle avait été construite sur la rive droite du fleuve, comme si le Jura n'avait pas été coupé par les eaux puissantes du Rhône, comme si le prolongement de cette montagne, connu sous le nom de mont Wache, ne s'élevait pas sur la rive gauche ! Or la distance du mont Wache au Léman est précisément la distance décrite par César.

Les Helvètes, repoussés par Labiénus, passèrent, avec la permission des Séquanes, par un défilé entre le Jura et le Rhône, par le fort de l'Ecluse ou de la Cluse, défilé si étroit, qu'à peine pouvait-on le traverser avec un charriot, et qu'il était facile à un petit nombre d'hommes d'en défendre le passage (2).

Ici la controverse n'est pas possible, parce que les lieux sont les mêmes que du temps de César, et qu'il n'y a, dans cette région, que ce seul défilé sur les bords du Rhône. Mais, à ceux qui persisteraient à placer la muraille fortifiée sur la rive droite, nous demanderions comment les Helvètes auraient pu traverser le défilé de l'Ecluse, sans se rendre maîtres de cette muraille ?

Indépendamment de cette ligne défensive, j'ai exposé que Jules César disposa une seconde ligne de fortifications, sur les berges élevées de la rivière des Usses, au moyen de tours destinées à surveiller et à défendre cette autre barrière de l'Allobrogie. Ces tours carrées étaient placées à une lieue, à peu près, d'intervalle. L'une d'elles, fort connue dans le pays, sous le nom de la *Tour de César*, est encore debout, presque entière; les autres sont en ruines : il n'en reste que des pans déman-

(1) Plusieurs, parmi lesquels j'ai été aussi surpris de rencontrer Thomas Riboud. Voir son *Essai sur les monuments militaires du département de l'Ain*.

(2) *Claudita vallis*. C'est sur ce point qu'a été bâti le fort qui ferme la vallée.